

Ligue Francophone de Football en Salle

Esplanade de la Légia 9/1, 4430 Ans - Courriel: secretariat@lffs.eu

Championnat interprovincial - Demande de décalage de match

Formulaire à remplir et à renvoyer par le C.Q. du club demandeur par courriel simultanément à ip@lffs.eu et au C.Q. du club adverse, qui doit communiquer son accord dans les 24 heures de la demande par mail à ip@lffs.eu.
Les adresses e-mail utilisées par les deux clubs doivent être celles connues de la L.F.F.S.

Le club demandeur: Matricule:

représenté par son C.Q. (prénom et nom):

sollicite le décalage du match suivant: (numéro du match dans "Big Captain")

entre

et

en (série: IPA, IPB, IPC, IPD ou IPE) prévu le jmmaa à H

Nouvelle date proposée: jmmaa à H

à la salle:

Adresse: N°

Code postal: Localité:

Signature du C.Q. du club demandeur

Date d'envoi du formulaire au secrétariat fédéral:

EXTRAIT DU REGLEMENT DES COMPETITIONS INTERPROVINCIALES

Par application de l'article 184 du R.O. (article 7.1 du présent règlement), toute demande introduite par un cercle tendant à faire modifier la date et/ou l'heure d'un match fixé au calendrier doit être transmise en même temps par courriel au cercle adverse et au secrétariat fédéral (ip@lffs.eu) :

Si le match est avancé, au plus tard sept jours calendrier avant la nouvelle date proposée ;

Si le match est postposé, au moins sept jours calendrier avant la date initialement prévue. Pour qu'une suite favorable puisse y être réservée, il est indispensable que le match se joue dans un délai de deux mois après la date initiale, et au plus tard lors de la dernière semaine du championnat

Le cercle adverse doit communiquer son accord par courriel dans les 24 heures de la demande au secrétariat fédéral (ip@lffs.eu).

Le secrétariat fédéral peut accepter ou refuser la demande en tenant compte des contingences du calendrier.

Si la demande est refusée, le secrétariat fédéral justifie sa décision, qui est sans recours.

En cas d'un décalage d'heure, aucune demande de décalage ne peut être introduite pour un match de coupe à partir du moment où le match a été fixé au calendrier par le secrétariat fédéral.